

*D*irection des *A*ffaires *c*ulturelles

Archives *m*unicipales et *D*ocumentation

---

**Conseil municipal**

Election du maire suite au décès d'Emile Dubois

*13 novembre 1957*

# Sommaire

Conseil municipal, séance du 13 novembre 1957 : élection du maire

p. 3-6

Conseil municipal, séance du 13 novembre 1957 : élection du maire (registre des délibérations 1D60 p. 365-368)

R 365

Le 9 Novembre 1957 une convocation a été adressé à chaque membre du Conseil Municipal qui se réunira en séance officielle à la Mairie salle du Conseil le 13 Novembre mil neuf cent cinquante sept à 21 heures.

-----  
ORDRE DU JOUR

- 1 - Appel nominal,
- 2 - Désignation d'un Secrétaire,
- 3 - Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance
- 4 - Désignation du Président de la Séance au cours de laquelle sera élu le Maire,
- 5 - Election du Maire d' AUBERVILLIERS,

---

*appel nominal*

Etaient présents : MM. BLANC.DUPONT.COCHENNEC.PIEYE.KARMAN LACOUR.BELANGE.ALVERGNAT.FINCK.G.DUBOIS.FROGER.BUSSOLARI.MOUALED. BOISADAN.REMY.Mme FAURE.MM.GAMBIER.GINESTE.MmeLE MANACH.MM.BOURGAIN M.LABOIS.MM.BRISONNET.FOURNILLON.BONNEAU.LEJEUNE.DEMAISSON.BERTHEUIL Mme MORIN.

<u>Excusés :</u>	<u>représentés par :</u>
M. LEHNERT	M. FROGER
M. PIOT	M. LABOIS

Absents : M. THOMASSET. Mme PERRIN-CARDIN. MM. THOUZERY et GROS.

---

*Désignation d'un*

Mme le Premier Adjoint.-Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, je demande au Conseil de vouloir bien désigner un Secrétaire.

Mme le Premier Adjoint.- Ayant ouvert la séance il a été procédé à la désignation d'un Secrétaire M. BOISADAN ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir les fonctions qu'il accepte.

---

*lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance*

Mme le Premier Adjoint : Le registre des délibérations a été tenu à la disposition des Conseillers Municipaux.

- Construction d'un 7ème groupe scolaire-Modification de la délibération du 8 juillet 1957.
- Alignement du Petit Chemin du Pont Blanc-Honoraires dus à MeBRUGUE Avocat.
- Accidents automobiles -Autorisation d'encaisser.
- Etat des frais et honoraires dus à Me SAINTVILLE Notaire.
- Commission locale professionnelle-Désignation de 6 conseillers Municipaux.
- Accidents du travail du Personnel titulaire-Autorisation d'encaisser/
- Secours à d'anciens sapeurs pompiers pour 1957.
- Acquisition de terrain rue de la Maladrerie-Indemnité de retard à M. LALEU - couverture de crédit.
- Autorisation d'encaisser.
- Autorisations spéciales de revettes pour l'année 1955.
- Locations dans différents bâtiments communaux
- Ilot insalubre n°I -enquêtes d'utilité publique -Avis du Conseil.

- Construction d'une chaussée avec revêtement, en tarmacadam-Chemin des Prés Clos - Marché passé avec l'entreprise Sylvain JOYEUX
- Remplacement et renforcement de la conduite de gaz Boulevard Ed. Vaillant entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Hélène Cochenec
- Prolongement de la canalisation de gaz rue Paul Doumer
- Remplacement et renforcement de la conduite de gaz rue de la Haie Coq entre les numéros 12 et 40.
- Expropriation de l'flot insalubre n° 1-Acquisition de la propriété Guette 7, rue Baudin.
- Travaux de voirie 1957-Fourniture de bordures en granit-Marché passé avec Monsieur Eugène MOREL.
- Publicité faite à l'aide de corbeilles à papier dans Aubervilliers Concession donnée à l'écho-Publi.
- Fourniture d'une ambulance pour le service de la Ville-Avenant n° 1 au marché passé avec la Sté Marien Fauque concessionnaire Peugeot.
- Création de emplois de femme de service dans les écoles et d'un emploi de biberonnière à la crèche Municipale.
- Personnel Communal-Modification du classement indiciaire de certains emplois.
- Ecole de Musique, de Danse, et d'Art - création d'un emploi d'accompagnatrice de Piano.
- RRévêtement du sol de la cour des filles du groupe scolaire Paul Bert - Avenant avec la Société des revêtements " VIAFIX "
- Réfection des peintures intérieures et extérieures de la Justice de Paix-Avenant au marché passé avec l'entreprise AVILA.
- Elargissement du Petit Chemin du Pont Blanc Acquisition du terrain Prud'Homme Frais et honoraires dus à Me BETHOUT Avoué.
- Service d'enlèvement des ordures ménagères-Marché passé avec la Sté SOVEL pour l'équipement de 4 chassis cabines L.S. en bennes, tasseuses SOVEL.
- Construction d'un 8ème groupe scolaire rue du Pont Blanc et rue D. Casanova-Expropriation pour cause d'utilité publique de divers terrains-Approbation de l'Avant projet dressé par MM. BOUDIER & CAMMAS Architectes.
- Bains douches municipaux de Montfort-Contrat de location passé avec M. WOLFF.
- Acquisition d'une benne et d'une camionnette 2 CV citroën-vote de centimes extraordinaires.
- Contrat passé avec la société INNOVA-Publi pour la publicité sur des bancs.
- Voeu concernant l'amélioration du service des autobus.
- Ouverture de crédit.
- Organisation par la Municipalité d'une soirée théâtrale donnée par la Cie Jacques SARTHOU le 19 octobre 1957.
- Syndicat des communes pour la création d'un cimetière intercommunal Nomination des membres du comité - Désignation des délégués du Conseil
- Transformation en pavage mosaïque rue des Moyers-Modification de la délibération du 17 Juin 1957 en ce qui concerne le financement de l'opération -emprunt 4 800 000 Frs
- Office Public d'Habitations à Loyer Modéré-Garantie communale-emprunt de 15 882 300 Frs (taux normal)
- Office Public d'H.L.M. Garantie communale emprunt de 90 000 000 Fr (taux réduit)
- Expropriation de divers terrains rue D. Casanova et Chemin des Prés Clos en vue d'assurer les prospects des logements edifiés par l'office Public d'H.L.M.
- Fixation des effectifs des assistants scolaires et des assistantes sociales.
- Convention passée avec M. CHADEFaux Géomètre-Expert.

13 NOV 1957

R 367

Désignation du  
Maire à la séance  
de laquelle  
le Maire

Mme le Premier Adjoint : En application de l'article 59 du Code de l'Administration Municipale, la séance du Conseil Municipal au cours de laquelle est élu le Premier Magistrat Municipal, est présidée par le Conseil Municipal le plus âgé.

Je demande au Conseil de bien vouloir désigner le Président de séance.

Désignation du Président de la séance au cours de laquelle est élu le Maire.

M. ALVERGNAT Jules est désigné comme Président de séance.

Le Maire

M. le Président. - La mort de Monsieur Emile DUBOIS, Maire d'Aubervilliers, survenue le 20 Octobre 1957, pose le problème de son remplacement.

Conformément aux articles 27-59-61 du Code de l'Administration Communale, le Conseil doit procéder dans le délai d'une quinzaine à l'élection du Premier Magistrat Municipal. Pour cette élection le Conseil Municipal doit être complété.

Dans ce but, en exécution de l'article 7 de la loi 47-1736 du 5 Septembre 1947 et du décret N° 48-308 du 21 février 1948, la Commission Municipale de remplacement s'est réunie le 8 Novembre 57 à 18 heures et Madame LE MANACH Marie-Elisa, née LE CORRE le 13 Février 1910, a été désignée en qualité de Conseiller Municipal.

Nous allons donc voter pour désigner le Maire de la Ville d'Aubervilliers.

Je précise que le Maire est élu au scrutin secret et à la Majorité absolue et que si les deux premiers tours de scrutin n'ont pas donné de résultat il est procédé à un 3ème tour de scrutin à la majorité relative.

Vous avez devant vous un certain nombre de bulletins de vote que je vous prie de vouloir bien remplir par le nom du candidat de votre choix et que vous remettrez dans l'urne.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN : Election du Maire

Le Président, après avoir donné lecture des articles 24 et 59 du Code de l'Administration Communale, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne -----	31.
Bulletins blancs -----	neant
Suffrages exprimés -----	31
Majorité absolue -----	16
Ont obtenu ( M. KARMAN André - vingt et une voix	(21)
( M. DEMAISON Jean- dix voix	(10)

Monsieur KARMAN André, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé MAIRE.

